



Lycée Général et Technologique du Rempart



SECTION EUROPEENNE

Le proviseur Adjoint

M. PAQUET Gérard

Secrétariat

Des élèves

Référence

Dossier suivi par

M. Paquet

Téléphone

04 .91.14.32.83

Fax

04 .91.14.32.86

e-Mail :

ce.0130049h

@ac-aix-marseille.fr

1 rue du Rempart

13007 Marseille

A la rentrée 2004, le lycée du Rempart a ouvert sa première Seconde européenne avec comme langue d'appui, **l'italien**.

Le premier objectif est d'améliorer la maîtrise de la langue en permettant **sa pratique dans une autre discipline** ; la culture italienne est aussi une priorité puisque **des échanges sont prévus avec des établissements transalpins (Naples, cette année)**

Fidèle à sa tradition de haute technologie, notre établissement a choisi d'articuler cette section autour de l'option ISI ou ISP au niveau des classes de seconde. De nombreux échanges par **courriel** sont prévus avec des lycées transalpins ; par ailleurs il a été créé un **Cdrom** rapportant les épisodes d'un voyage à Naples et est en cours la traduction **d'un logiciel pédagogique** italien

Elle est donc ouverte aux élèves de troisième qui ont **des résultats convenables en Italien** et qui envisagent plutôt une poursuite d'études en **1^{ère} STI électronique** ou en **1^{ère} S sciences de l'ingénieur**. Cette solution, si elle est recommandée, n'est pas obligatoire puisque la Seconde est une classe de détermination qui peut déboucher sur tout type de Première.

- **Horaires de la section européenne :**

Ce sont les horaires habituels d'une seconde de détermination avec une des options technologiques assurée en partie en italien par un professeur français bilingue et un renfort dans l'étude de la langue.

- **Mention « section européenne » au Baccalauréat**

Pour ceux qui poursuivront dans une section européenne STI électronique, une mention « section européenne » suivie de la langue concernée sera inscrite sur le diplôme, lui donnant ainsi une plus-value certaine compte tenu de l'importance de l'électronique dans l'industrie italienne et de son implantation dans la région marseillaise.